

Des abonnés irrités par la grève

Après trois mois, ils s'expliquent mal le prolongement du conflit de travail qui bouscule leur routine

Le Journal de Québec · 29 mai 2024 · 10 · JEAN-PHILIPPE GUILBAULT

Trois mois après le début de la grève dans les bibliothèques de la Ville de Québec, des habitués des rayons de livres disent bousculer leur routine et s'expliquent mal l'enlisement du conflit de travail.



Guillaume Lansac et ses enfants, Colin, 9 ans, et Violette, 11 ans, ont très hâte que leur bibliothèque rouvre, eux qui sont de grands lecteurs.
PHOTO STEVENS LEBLANC

C'est le cas notamment de Guillaume Lansac et de ses enfants, Colin, 9 ans, et Violette, 11 ans, des habitués de la bibliothèque Marie-claire-blais dans Limoilou.

Celle-ci est fermée depuis le début de la grève déclenchée le 1er mars dernier.

« Mon garçon me dit qu'il n'a plus beaucoup de livres à lire, qu'il se retrouve avec toujours les mêmes livres », se désole M. Lansac qui faisait des réservations de livres trois à cinq fois par semaine auparavant.

« On ne peut pas tout acheter les livres non plus », souligne le père de famille.

ELLE ACHÈTE PLUS DE LIVRES

À la sortie du Salon du livre de Québec, Marie-ève Pimparé est pour sa part repartie avec 14 livres jeunesse achetés plutôt que trois puisqu'elle savait qu'il serait plus difficile de les retrouver à la bibliothèque de son quartier.

« Mes enfants ont leur série fétiche alors ils veulent la suite des tomes. C'est plus difficile puisque le transfert entre bibliothèques n'est plus autorisé », explique la mère de trois

enfants du secteur de Beauport.

La bibliothèque Étienne-parent où elle allait de trois à quatre fois par semaine est l'une des trois encore ouvertes, mais avec un horaire très restreint.

« Les enfants arrivent de l'école à 16 h et la bibliothèque n'est ouverte que trois après-midi jusqu'à 18 h donc ça nécessite une réorganisation des soirées si on veut être capables d'y aller », illustre-t-elle.

LA LANGUE FRANÇAISE

Pour sa part, Gaston Veilleux, un retraité de Cap-rouge et habitué de la bibliothèque Roger-lemelin, estime qu'un impact important de cette grève sera l'attachement à la langue française.

« On dit que l'on doit faire des efforts pour maintenir la qualité de notre langue et l'aspect le plus important, c'est la lecture ! »

RENOUVEAU ET RECONNAISSANCE

Les préoccupations des citoyens dans le quartier Lairet sont telles que le conseil de quartier déposera une résolution pour « rappeler le rôle important des services » des bibliothèques, confirme la présidente du conseil, Julie Tremblay-potvin.

Le conflit de travail « ne passe pas comme dans du beurre », souligne-telle, rappelant que les bibliothèques sont souvent le seul accès pour certaines personnes à un ordinateur ou une imprimante.

« Il y a beaucoup de nouveaux arrivants dans notre quartier qui utilisent les bibliothèques comme premier lien avec la langue française », soulève Mme Tremblay-potvin.

Tous s'expliquent donc mal qu'une entente ne soit pas encore conclue entre l'institut canadien de Québec et les employés syndiqués. « C'est comme si ce n'était pas si grave que ça », lâche Gaston Veilleux.

« J'espère que les employés auront en majorité ce qu'ils demandent pour ne pas avoir fait tout ça pour rien », avance pour sa part Marie-ève Pimparé. « Surtout sachant tous les services offerts, ce n'est pas que du prêt de livre ! »

La résidente croit que la réouverture des bibliothèques représentera « un renouveau et une reconnaissance de ce qu'ils font pour la culture ».

Hier en fin d'après-midi, au terme d'une « rencontre exploratoire », l'institut canadien de Québec (ICQ) a fait savoir, par communiqué de presse, que « des avancées permettent de croire qu'une quatrième offre globale et finale est à portée de main ».

– Avec la collaboration de Taïeb Moalla

Il faut régler la grève dans les bibliothèques

Par Valérie Gaudreau, Le Soleil

29 mai 2024 à 04h30

Une manifestation devant la bibliothèque Gabrielle-Roy en mars. (Jocelyn Riendeau/Archives, Le Soleil)

CHRONIQUE / Jamais je ne pensais écrire une chronique sur le fait que la grève dans les bibliothèques dure depuis bientôt trois mois. Et pourtant.

Pourtant, ça fera trois mois ce samedi 1er juin que les quelque 240 employés des 26 bibliothèques de Québec sont en grève.

Mais, mais, il y a une lueur d'espoir! En fin de journée mardi, l'employeur, L'Institut canadien de Québec (ICQ), est sorti confiant d'une rencontre «exploratoire» qui se tenait avec le syndicat et le conciliateur. «Des avancées permettent de croire qu'une quatrième offre globale et finale est à portée de main», pouvait-on lire dans un communiqué. L'organisme assure de «sa volonté de régler».

Espérons. Car exception faite de maigres heures d'ouverture du jeudi au samedi à Gabrielle-Roy, Monique-Corriveau et Étienne-Parent, rien.

Cette grève mine l'accès aux livres, mais aussi à des lieux de rassemblements culturel et communautaire à la grandeur du territoire.

Les bibliothèques sont des espaces de divertissement familial gratuit, d'accès à Internet ou à un lieu climatisé pour les plus vulnérables.

Pour toutes ces raisons, il est temps que ça se règle. Le conflit a assez duré.

Beaucoup de grévistes, de personnes privées de leur bibliothèque et d'élus le pensent aussi.

Avec des offres rejetées tant par la Ville de Québec, sorte de troisième roue du bicycle dans ce conflit, que par les employés syndiqués, il se dégage un sentiment de surplace. La dernière offre patronale a été rejetée le 26 avril. D'où l'espoir suscité par la rencontre de mardi.

Tout ce qui traîne amasse la poussière, et si les grévistes continuent à faire du bruit avec sifflets et tambours de fortune, on peut sentir une certaine redondance dans ce qui ressemble de plus en plus tristement au jour de la marmotte.

On le sent au conseil municipal, où le maire Bruno Marchand répond invariablement la même chose. «La Ville est en appui, mais elle n'est pas à la table. Et évidemment parce qu'il y a un tiers, ce n'est pas à la Ville de négocier.» Il l'a dit au conseil de mardi dernier. Et à toutes les séances précédentes.

Vrai que ce qui rend ce conflit aussi laborieux est cette drôle de position, sorte de «double négo».

La Ville de Québec mandate depuis 2013 la gestion de ses bibliothèques à l'ICQ, organisme à but non lucratif.

Dans la négo actuelle où les salaires sont au cœur des discussions, l'ICQ négocie à l'intérieur de son budget alloué par l'administration Marchand. Le maire a beau dire que la Ville n'est pas partie prenante, elle tient quand même les cordons de la bourse.

Une certaine lassitude se sent aussi au sein même des grévistes alors que la dernière offre du 26 avril a été rejetée à 52%. Pas tout à fait ce qu'on appelle un signal fort.

Au syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), la porte-parole Roxane Larouche reconnaît que le vote du 26 avril a été très divisé.

«Ce n'est jamais ce qu'on souhaite. C'est sûr que l'unanimité est toujours mieux», dit-elle au bout du fil.

Le piquetage commence à plomber le moral, l'impression que l'ICQ ou la Ville de Québec ne fait rien pour régler aussi.

Le danger de l'indifférence

La population continue quant à elle de soutenir les grévistes, se réjouit la syndicaliste. Mme Larouche m'a partagé une carte postale qu'une citoyenne est venue porter sur la ligne de piquetage devant la bibliothèque Gabrielle-Roy dans le quartier St-Roch. Elle y parle des bibliothécaires comme des «phares de nos communautés».

Au *Soleil*, on reçoit énormément de lettres ouvertes sur le sujet. Impossible de toutes les publier.

Du lot, Donald Côté et Kathleen Bédard aussi s'impatientent. «On ne sent pas l'intérêt ou l'urgence pour les responsables de la Ville d'en venir à une entente avec les employés. Encore une fois, il se dégage de la situation une impression que la culture est placée très loin dans leurs priorités», peut-on lire dans [leur lettre ouverte publiée dimanche](#).

Le pire qui peut arriver à ce conflit est de sombrer dans l'indifférence. Que la grève devienne la normalité et que les yeux se tournent vers les vacances et les BBQ d'été.

Il faut que ça bouge. Réglez le conflit avant que les questions en rafale au conseil municipal et les trompettes des grévistes ne deviennent qu'un bruit de fond.

La Ville perd face à la Fraternité des policiers

Elle devra payer 1000 \$ à sa présidente Martine Fortier

Le Journal de Québec · 29 mai 2024 · 12 · STÉPHANIE MARTIN

La Ville de Québec vient d'essuyer une défaite cinglante dans une autre manche de la saga judiciaire qui l'oppose à la présidente de la Fraternité des policiers et policières, à qui elle est condamnée à payer 1000 \$ en dommages moraux.



Martine Fortier, présidente de la Fraternité des policiers, lors d'une entrevue avec *Le Journal* après le verdict de l'arbitre.
PHOTO STEVENS LEBLANC

Martine Fortier avait été convoquée en comité de discipline par les ressources humaines de la Ville, en août 2023. Cela faisait suite à une plainte en harcèlement déposée par Mme Fortier à l'endroit de son employeur.

La Ville jugeait cependant que cette plainte avait été faite « avec insouciance et négligence grossière, ce qui s'apparente à une démarche de mauvaise foi ».

La Fraternité des policiers et policières a déposé un grief qui contestait la légalité du comité de discipline. L'arbitre Éric-jan Zubrzycki, qui a entendu les parties au litige, a conclu, dans un jugement rendu le 27 mai, que la Ville a manqué à son devoir d'aviser la plaignante qu'elle faisait l'objet d'une enquête, et ce, dans un délai de 30 jours. Cela « entraîne la nullité de toute sanction disciplinaire éventuelle ».

« MAUVAISE FOI » DE LA VILLE

Au passage, l'arbitre critique la Ville, qui a, selon le tribunal, agi « de mauvaise foi ». Il pointe principalement les agissements de la directrice de la Division de la formation et du développement organisationnel au Service des ressources humaines, Émilie Gagnon, qui aurait, selon l'arbitre, « dupé » la plaignante.

« Était-ce de sa propre initiative ? Ou se comporte-t-elle tel un Baron sous les ordres du Prince ? La preuve ne permet pas de l'établir », écrit l'arbitre.

« Le comportement fautif et fortement répréhensible de certains représentants de l'employeur » fait en sorte que le tribunal porte un jugement « sévère » à son endroit. La Ville est donc condamnée à payer des dommages moraux de 1000 \$ à Mme Fortier.

CONGÉDIEMENT

« Ils voulaient me congédier », conclut Martine Fortier, qui fait un lien avec le bras de fer dans lequel elle est engagée avec la Ville de Québec depuis 2021.

Dans ce dossier, la Ville et la direction du Service de police lui reprochent d'avoir dévoilé publiquement des informations stratégiques à la suite de débordements en pleine pandémie au parc Victoria. Ce dossier est toujours en attente de développements.

Martine Fortier accueille avec soulagement cette « grande victoire », elle qui dit vivre avec une « épée de Damoclès au-dessus de la tête » depuis plusieurs mois et se défend d'avoir fait preuve de mauvaise foi dans le dépôt de sa plainte en harcèlement.

Appelée à réagir, la Ville de Québec a fait savoir par la bouche de son porte-parole Jean-pascal Lavoie qu'elle ne souhaitait pas émettre de commentaires.